

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Renaud.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

SOYONS FRANÇAIS EN AFFAIRES

Nos réclamations ne seront entendues que si nous démontrons la nécessité de nos demandes dans la pratique.

Au cours du mois de janvier nous recevions une lettre de l'Association médicale canadienne nous demandant de publier dans nos colonnes les articles qu'elle nous enverrait sur l'hygiène publique. Croyant ces articles d'intérêt général, par les conseils pratiques qu'ils renferment, nous répondions que nous étions prêts à nous rendre au désir de l'Association à la condition que ces articles nous seraient envoyés en français.

Plusieurs semaines passèrent sans réponse. Nous croyions que l'association ne daignerait pas se rendre à notre demande. Mais non, ces jours derniers, nous recevions le premier d'une série d'articles sur l'hygiène, rédigés en français comme nous le demandions. Nos lecteurs pourront lire dans une autre page de ce présent numéro.

Que faut-il conclure? Si nous n'avions posé cette question et que nous eussions voulu publier ces conseils très pratiques, il nous aurait fallu les traduire sans rémunération. A Toronto—cette association a son bureau-chef à Toronto—on aurait ri de nouveau des canadiens-français ou acadiens de ce pays qui se mettent si facilement au service de leurs concitoyens de langue anglaise, sans raison et sans rémunération. Notre connaissance des deux langues nous aurait valu, comme dans bien des cas, la risée de ces gens. Comme résultat pratique, on a dû recourir aux connaissances bilingues d'un des nôtres pour traduire ces articles. Cette reconnaissance de notre langue vaut bien le timbre dépensé à cet effet, surtout lorsqu'elle vient de la ville de Toronto.

Pourquoi ne pas agir ainsi dans tous les cas? Pourquoi ne pas exiger des maisons de commerce avec qui nous faisons affaires qu'elles nous écrivent en français? Si ces maisons sont désireuses de notre argent, elles devraient au moins nous le demander en français. Nous créerions ainsi de nombreuses positions pour des sténographes et employés de bureau bilingues, qui dans la plupart des cas seraient de nos compatriotes.

"Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre" disait un jour Mgr Belliveau. Si nous voulons plus de français dans nos écoles, c'est à nous d'en faire sentir la nécessité, en tout temps et partout: dans notre papeterie, sur la devanture des magasins, dans les relations avec les maisons de gros, avec les différents services publics, etc.

N'y a-t-il rien de plus humiliant que de voir, sur un coin d'enveloppe, un beau nom français surmonté d'un "After five days return to". Nous réclamons un timbre bilingue, nous demandons des employés bilingues aux postes, pourquoi? Nous n'en avons pas besoin si nous donnons à nos correspondances un caractère unilingue, si comme nous le voyons souvent, nous adressons nos lettres à: "Mr" ou Mrs X.... St. Basil, St. Leonards, Clairs, Grand Falls, Green River, etc.

Ces jours derniers, en ouvrant notre courrier, nous constatons que sur les huit lettres que nous avions devant nous une seule venait d'une personne de langue française, homme distingué par la position sociale qu'il occupe. Et son coin d'enveloppe, en anglais malheureusement. Nous montrons cette anomalie à un ami qui était près de nous et lui de lever les bras en disant: "Que pensez-vous obtenir dans nos réclamations lorsqu'un homme de cette importance semble avoir honte de sa langue?"

Il n'y a pourtant aucune humiliation à se montrer de la race à laquelle on appartient, et nous le répétons pour la centième fois, avec tant d'autres, nous y gagnerons toujours dans l'estime de nos concitoyens anglais. Ceux-ci ont une grande fierté de race et n'admettent pas la lâcheté chez les autres. Ils ne nous respectent en autant que nous nous tiendrons debout.

J.-G. B.

LA REVUE MODERNE

Un nouveau rédacteur-en-chef occupant le fauteuil de la rédaction à "La Revue Moderne", et des améliorations nombreuses s'étant produites dans la présentation ainsi que dans la composition de cette publication, nos lecteurs seront sans doute heureux de prendre connaissance des différents articles contenus dans la livraison de mars prochain.

SOMMAIRE

D'abord, "Si vous Plait", me lire" par le nouveau Rédacteur; ensuite, à travers l'Histoire, ou plutôt, feuilletiez "Les Feuilles de mon Album"; Jeunes Filles, Poésie, quel joli mariage, lisez: "La Jeune Fille dans la Poésie"; mais regardez bien, Cupidon n'est pas loin; alors, feuilletiez vous-même "Le Bouquet de Cupidon";

Aimez-vous voyager à travers la Connaissance et la Curiosité? si oui, "Dans le vaste monde" va vous véhiculer vers des contrées de mœurs étrangères et même étranges: pour les esprits en quête d'une moelle riche et solide, une magnifique étude en un style coloré et vibrant sur "L'Argent, facteur de civilisation", écrite par Paul de Saint-Victor. Comme le rire est toujours de bonne santé, faites halte quelques secondes... et lisez "Pour vous Dérider"; si vous êtes le moindre ment romanesque, vous goûterez "Les Méditations d'un Célibataire devant son Mobilier"; et diverses autres rubriques, pour vos moments d'agréable loisir, dont: "Chez Nous"; "Les Nouveaux Livres"; "Évitez de dire"; "La Jeune Fille qui apprend"; "Une Lettre d'Amour d'un scri-

G. N. TRICOCHÉ

VARIÉTÉS

CHANSONS MILITAIRES FRANÇAISES

Chaque nation a ses chants militaires. L'histoire nous apprend qu'au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, les soldats grecs chantaient en chœur la ballade d'Harmodius et Aristogiton, qui produisait, paraît-il, un effet extraordinaire. Le légionnaire romain avec ses chants, qu'il répétait durant les longues marches effectuées par lui à travers le monde; et les paroles d'une de ces ballades sont parvenues jusqu'à nous. Le troupier français a chanté de tout temps. Et il n'emprunte pas ses couplets au répertoire des cafés concerts: les paroles sont de sa composition. On peut se demander d'où il tira la musique: il est probable qu'elle est un mélange de souvenirs d'airs populaires, et de marches militaires. Certains de ces chants sont devenus en quelque sorte classiques: "Madelon", par ex-

emplé, qu'on a pu entendre même, une fois, dans une église. Il y a une mode pour les chants militaires comme pour les vêtements; des mélodies qui jouissaient d'une grande popularité il y a cinquante ans—ou—moins sont aujourd'hui oubliés; tel est le cas de "Marchons légèrement" et de "J'aime l'oignon frit à l'huile". Naturellement, les chansons les plus vivaces sont celles qui ont un cachet satirique, mais on relève de très anciennes mélodies "cumulatives". Ces dernières, on le sait, sont en somme des récits dont les différents couplets dépendent les uns des autres de façon à former une espèce de chaîne sans fin. "L'Alouette" (différente, d'ailleurs de celle chantée au Canada) est un type du genre. On peut citer aussi, dans cette catégorie, le vieux, "Jambon de Mayence".

OUVERTURE DE LA LEGISLATURE (Suite de la page 1)

déral. Les délibérations de cette assemblée ont été franchement et ouvertement conduites et ne manqueraient pas d'améliorer les relations entre les fermiers et le gouvernement fédéral. L'ajustement des subsides pour la dernière année a été réglé en plein. Il ressort des délibérations de cette conférence que l'application de toutes les parties du pays désire promouvoir l'intérêt général du Canada.

La police provinciale a été organisée l'an dernier et a rendu de précieux services à la province et contribué à maintenir le bon ordre. Le but de cette organisation est de policier ces districts surtout où il n'y a pas de police municipale.

La législature sera priée de faire un octroi substantiel à la lutte contre la tuberculose afin de venir en aide aux municipalités dans le maintien des tuberculeux qui sont dans l'indigence.

Le gouvernement s'est efforcé d'améliorer la situation de l'industrie dans la province. Le développement de l'énergie électrique à Grand-Falls devra alimenter plusieurs importantes industries, telles que moulins à papier et à pulpe.

Le crédit de la province est excellent et les obligations de la province ont été vendus très avantageusement.

Pour la première fois depuis l'adoption de la loi de la vérification des comptes publics en 1918, l'état financier de la province accuse un surplus.

Allusion est faite à la pension pour les vieillards et le gouvernement fédéral assumera une plus grande part de responsabilité sous ce rapport, ce qui permettra à la province de pouvoir adopter la loi de la pension aux vieillards.

L'administration provinciale doit pratiquer l'économie jusqu'à la frugalité et ne saurait encourir de nouveaux fardeaux financiers.

Les comptes publics seront soumis à la Législature, avec estimés des revenus et dépenses pour l'année courante.

Après la lecture du discours du trône, la réponse à l'adresse a été proposée par M. Colby Smith et secondée par M. Moore L'hon. A.-A. Dysart, chef de l'opposition, a proposé l'ajournement du débat.

vain à Sa Femme"; avec en plus "Les Pages Féminines", contenant huit pages de Modes. "Le Courrier du Mois": Les Études Graphologiques; "La Petite Poste"; "Soins du Bébé"; "Recettes"; "Conseils d'utilité pratique" etc... Et, ne oublions pas, en plus de la fin de "Malencontre" de Guy de Chante-pierre, un roman complet d'un romanescque de belle qualité, qui a pour titre: "Le Loup dans la Bergerie" par Alexis Noël.

INSTRUISONS-NOUS

LA CAPITALE DU CANADA

Il y a très peu d'années, les Outaouais, tout comme les gens de l'extérieur, avaient l'habitude de considérer la capitale comme l'enfant chérie des dieux de la politique. Tous les subsides accordés à la ville excitaient la jalousie de ses voisins. Aussi n'était-il pas rare d'entendre dire que l'existence d'Ottawa était rive à celle des édifices parlementaires. Peu à peu, cependant, cette opinion s'est modifiée.

Ottawa fut probablement la première ville à se rendre compte de ses obligations envers le reste du pays. A l'heure actuelle, on ne la considère plus comme une simple ville, mais bien comme la capitale du pays. Et les fêtes de la Confédération contribueront certainement à affermir cette idée.

Les dépenses pour l'embellissement de la ville ne doivent être regardées, que comme des moyens d'accroître le prestige de la nation entière. "Non pas seulement notre capitale, mais la vôtre": voilà la devise des citoyens d'Ottawa. Et ils sont très sincères. N'oublions pas en effet, que si le Parlement du Dominion a comblé la ville de ses faveurs, celle-ci, en retour, a payé plusieurs millions de dollars de taxes dont le pays a profité indirectement.

La nature n'a pas marchandé ses dons à la capitale. Sa situation géographique est incomparable. On a su en tirer un parti excellent. La Commission d'Embellissement d'Ottawa, fondée par sir Wilfrid Laurier, a contribué, pendant plusieurs années

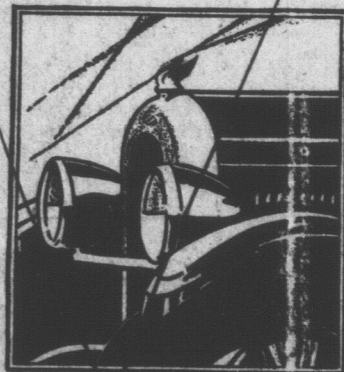
avec l'aide de maigres subsides, à embellir la capitale, en y ouvrant de nombreux parcs et plusieurs cours "driveways". Cette année, le Parlement du Dominion a décidé d'établir la Commission du district fédéral, qui succède à la précédente. Elle jouit d'une plus grande liberté et de subsides beaucoup plus considérables.

Ottawa a fait des progrès énormes depuis la Confédération. Autrefois, elle avait une population inférieure à 20,000 âmes; c'était la résidence des marchands de bois et des bûcherons. Aujourd'hui, la capitale du Canada est une superbe ville moderne, renfermant une population de plus de 120,000 âmes, sans compter celle de Hull, sur l'autre rive de la rivière Ottawa. Dans un rayon de trois milles autour d'un hôtel de ville, on compte quelques 150,000 habitants. Les visiteurs sont toujours transportés d'admiration à la vue des magnifiques édifices publics et privés qui bordent les rues, où règne une propreté parfaite. Les voies ferrées urbaines, le système d'éclairage perfectionné témoignent d'une administration sage et active. La ville s'est développée constamment depuis sa fondation. Ses progrès n'ont pas été entravés par les spéculations hasardeuses. Sur tout depuis 1895, elle a grandi sensiblement, et son avenir s'annonce assez brillant pour que tous les Canadiens puissent parler de leur capitale avec un orgueil justifié.

LE LINIMENT MARTIN C'est le meilleur

Vraie Performance et vrai Confort

Vous ne pouvez obtenir ces qualités que dans le Chrysler "52". Le confort pour adultes, une carrosserie ample en acier et bois; Une vitesse caractéristique du Chrysler, jointe à un confort dû à la facilité de fonctionnement de son moteur insurpassable; Facilité de conduite encore jamais expérimentée dans chars se vendant moins que \$1500;



Assurance et durabilité qui, résultent d'une précision de manufacture totalement inconnue dans la construction des autres autos à bas prix; Les inévitables résultats supérieurs du génie Chrysler et de la qualité Chrysler standardisée dans quatre modèles variant de \$870 à \$9105.

Élégance et beauté de lignes et couleurs dont l'exemple—aujourd'hui—comme toujours—est le reste de l'industrie;

Voilà ce qu'est le Nouveau Chrysler "52"—que la faveur publique acclame comme la plus grande valeur dans les chars, à bas prix.

\$870

- Coupé\$870
- Routière (ruble seat) 870
- Touring 870
- Sedan, 2 portes..... 880
- Sedan, 4 portes..... 930
- Coupé de Luxe..... 900 (avec rouble seat)
- Sedan de Luxe.....\$1000

Ces prix sont f. a. b. Windsor, Ont. avec équipement standard (fret et taxes en plus).

Chrysler 52

DENIS M. MARTIN Edmundston, N.-B.

LE CHRYSLER FABRIQUE AU CANADA POUR LES CANADIENS